



Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Délibération n° 2021 02 02

Date de convocation :

2 février 2021

Date d'affichage :

8 février 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

Objet : Communication du rapport de la chambre régionale des comptes de la Communauté de communes d'Orée de Bercé - Bélois et débat

Étaient présents : Mathilde PLU, Christian BARBEAU, Claudine BIZOT, Laurent COCHONNEAU, Christophe LALOU, Marie-Line REVEL, Jean-Yves BOURGE, Alexis COME, Laura COUTABLE, Michel DEROUINEAU, Raphaëlle DUCHESNE, Sarah-Claude KIEFFER, Béatrice LEVASSEUR, Gautier MICHELIN, Marie-Noëlle ORTION, Christophe POMMIER,

Étaient absents excusés :

Sébastien PIERRE pouvoir à Christophe LALOU
Anne-Sophie MAZE pouvoir à Sarah-Claude KIEFFER
Sophie GIRARD

Secrétaire de séance :

Claudine BIZOT est désignée en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

La maire présente les points marquant de la chambre régionale des comptes concernant la communauté de communes de l'OBB :

Elle indique aux Conseillers que la CRC a contrôlé les comptes et la gestion de la CDC OBB en remontant jusqu'en 2014. Il s'agissait du premier contrôle de la Collectivité. Il consistait à vérifier certains aspects de la gestion parmi lesquels figurent : la fiabilité des comptes, l'examen de la situation financière de la CdC, l'organisation et la gouvernance incluant les ressources humaines ainsi que d'autres thèmes dont l'intérêt est ressorti de l'examen approfondi des comptes et de la gestion de la CdC.

La première étape a donc consisté pour la Direction de fournir un nombre conséquent de documents et de régulièrement échanger avec la CRC. Puis, Mme Dupont et M Freslon, ancien Président, ont également été entendus.

Ce contrôle, débuté en octobre 2019, a ainsi duré un peu plus d'un an.

Il est fait lecture de la synthèse du rapport et il est expliqué que dans le rapport, la CRC formule deux recommandations à la CdC.

1. Recommandation n°1 : mettre à jour l'inventaire conformément aux termes de l'instruction budgétaire et comptable M14.

Elle indique aux élus que ce travail est quasiment finalisé.

2. Recommandation n°2 : réunir la commission de contrôle financier afin d'examiner les comptes des concessionnaires.

Mme la maire indique aux conseillers que la commission a été nouvellement créée.

Elle explique aux Conseillers que dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport au Conseil, les élus communautaires se réuniront afin de présenter les actions entreprises à la suite des observations de la CRC. Ce rapport devra être communiqué à la CRC.

Il est indiqué que :

3. Après cette réunion, le rapport sera communiqué aux tiers qui en feraient la demande, dans les conditions fixées par le code des relations entre le public et l'administration. Il sera également consultable sur le site internet : www.ccomptes.fr.

4. La CRC enverra le rapport à chaque Maire qui devra également inscrire ce point à l'ordre du jour du plus proche Conseil et donc débattre avec leurs conseillers.

Sur la base de ces explications, la maire a déclaré le débat ouvert.



Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Délibération n° 2021 02 02

A l'issue de ce débat, la maire a demandé aux membres de prendre acte, d'une part de la communication du rapport d'observations définitives de la CRC et d'autre part de la tenue du débat portant sur le rapport. Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

5. a pris acte du rapport d'observations définitives de la CRC sur la gestion de la Communauté de Communes concernant les exercices 2014 et suivants ainsi que de la réponse de la CdC communiquée à la CRC ;
6. a pris acte du débat relatif au rapport d'observations définitives de la CRC sur la gestion de la Communauté de Communes concernant les exercices 2014 et suivants. »

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Et ont signé les membres présents

Pour copie au registre

Saint Gervais en Belin, le 8 Février 2021

La Maire,

Mathilde PLU